



CONDUCTEUR D'ENGINS

INTERVENTIONS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ

Ateliers mécaniques et véhicules

Définition : Conduit des engins de travaux publics pour la réalisation d'opérations de terrassement, de génie civil, de transport et de manutention. Assure la maintenance préventive des engins.

AUTRES APPELLATIONS :

- Conducteur d'engins de chantier
- Chauffeur d'engins

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔧 Préparation et maintenance courante des engins
- 🔧 Conduite d'engins et réalisation de travaux dans le respect des règles de sécurité

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

Former et accompagner les conducteurs d'engins moins expérimentés

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution technologique des engins
- Evolution de la réglementation en matière de sécurité (code du travail, code de la route, etc.)

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Permis poids lourd (C, E) en fonction des engins à conduire et à manœuvrer
 Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) en fonction des engins à conduire et à manœuvrer
 Visite médicale tous les 5 ans pour renouveler son permis poids lourd
 Responsable du chargement, du matériel et de la sécurité en condition d'exercice
 Travail en extérieur
 Equipements de protection individuelle
 Possibilité de travail en situation d'urgence et en horaires décalés (selon les événements, intempéries, etc.)
 Déplacements possibles dans les îles

COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs

🔧 PRÉPARATION ET MAINTENANCE COURANTE DES ENGINS

- Vérifier les niveaux (huile, eau, carburant, pression des pneus, etc.)
- Vérifier l'état des parties mécaniques
- Effectuer le graissage de la mécanique en cas de besoin
- Vérifier et charger les équipements de sécurité (casque de chantier, chaussures de sécurité, gilet de signalisation, extincteur, girophare, etc.)
- Signaler les pannes et dysfonctionnements
- Charger et participer à l'arrimage des engins à chenilles (non autorisés à la circulation routière)
- Convoyer l'engin sur site en respectant les règles et consignes de sécurité

- Connaissances de base en mécanique
- Connaissance des équipements réglementaires de sécurité
- Gestes de commandement pour le chargement
- Techniques d'attache et d'arrimage
- Réglementation en matière de sécurité routière

Savoir-Faire

Savoirs

CONDUITE D'ENGINS ET RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Vérifier la sécurisation de la zone de manœuvres sur le chantier (signalisation, balisage et périmétrage) avec le responsable de chantier
 - Démarrer les travaux et manœuvres selon les instructions du chef de chantier
 - Réaliser les travaux en fonction du balisage et des consignes particulières
 - Conduire et manoeuvrer tous types d'engins (tractopelle, drague, camion à benne, élévateur, etc.) en fonction du chantier à réaliser (terrassement, enrochement, curage de rivière, etc.)
 - Rendre compte à sa hiérarchie
- Délimitation d'une zone d'intervention spécifique (zone sous le périmètre de travail d'une grue)
 - Techniques de lecture de plan
 - Fiche de pointage (heures et travaux réalisés)
 - Manœuvre et conduite d'engins
 - Règles de signalisation de chantier
 - Règles de santé et de sécurité au travail

